



Avis d'audience

Le 27 décembre 2012

Réf. 2012-H-124

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en décembre pour étudier la demande de modification des permis d'exploitation des centrales nucléaires de Pickering-A et B présentée par OPG. L'installation nucléaire de Pickering est située à Pickering (Ontario).

OPG a demandé de modifier les permis en vue de tenir compte des limites opérationnelles dérivées révisées pour l'air, l'eau et les eaux usées, ainsi que de l'effectif minimal par quart révisé. Le personnel de la CCSN a également demandé d'apporter des corrections administratives au permis d'exploitation de la centrale de Pickering-A.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Julie Bouchard
Agente du tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
280, rue Slater, C.P. 1046 Téléc. : 613-995-5086
Ottawa (Ontario) K1P 5S9 Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca